



Procès-verbal

Comité consultatif ÉHDAA

1^{er} novembre 2023 – 19 h – Salle des commissaires

MEMBRES : Mélanie Milot, Sonia Julien, Marie-Michèle Barrette, Marie-Ève Bisson, Solange Moreau, Léa Dion, Édith Beaulieu, Myriam Bérubé St-Pierre, Joanie Tanguay, Charles Michaud et Louise St-Amand

ABSENCES : Annick Dubé, Nathalie Lebel, Véronique Ouellet, Geneviève Auclair et Andrée Blais

SECRÉTAIRE DE LA RENCONTRE : Anne Pelletier

1. Mot de bienvenue

Madame Mélanie Milot souhaite la bienvenue aux membres. On procède à un tour de table afin que chacun des membres se présente.

Les nouveaux membres sont informés que les documents pour les rencontres sont déposés dans une équipe TEAMS. Afin de faciliter l'accès, les membres qui désirent un portable peuvent en faire la demande.

Suivi : Charles Michaud et Marie-Ève Bisson

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Julien procède à la lecture de l'ordre du jour. On demande d'ajouter « Allergies alimentaires » au point 15 « Autres sujets ». Il est proposé par Madame Louise St-Amand et dûment appuyé d'adopter l'ordre du jour.

3. Nomination (président – secrétaire – représentants comité de parents).

Il est proposé par Mme Mélanie Delisle que Mme Sonia Julien agisse comme présidente d'assemblée.

Mme Julien accepte.

Secrétaire : Mme Julien propose de confier ce mandat à la secrétaire des services éducatifs et complémentaires du centre de services scolaire, Mme Anne Pelletier.

Tous les membres approuvent cette proposition.

Présidence : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de président du comité et en explique les principales responsabilités.

Mme Mélanie Delisle propose Mélanie Milot. Fermeture des mises en candidature.

Mme Milot accepte.

Vice-présidence : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de vice-président du comité et en explique les principales responsabilités.

Mme Marie-Ève Bisson propose Mme Marie-Michèle Barrette pour le poste de vice-présidente. Fermeture des mises en candidature.

Mme Barrette accepte.

Trésorier : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de trésorier du comité et en explique les principales responsabilités

Mme Marie-Michèle Barrette propose Mme Louise St-Amand. Fermeture des mises en candidature.

Mme St-Amand accepte.

Représentant au comité de parents : Mme Julien demande aux membres leur intérêt à occuper le poste de représentant au comité de parents et en explique les principales responsabilités.

Mme Louise St-Amand propose Mme Marie-Michèle Barrette au poste de représentant du comité de parents. Fermeture des mises en candidature.

Mme Barrette accepte.

Les postes étant tous comblés, Mme Julien propose la fermeture des élections, félicite et remercie tous les nominés pour leur engagement.

4. Projet – Plan d'action 2023-2024

Madame Sonia Julien présente le plan d'action 2023-2024. Il est proposé et dûment appuyé d'approuver le plan d'action 2023-2024 en y ajoutant les points 2.4 et 2.5 du document des règles de régie interne 2023-2024.

2.4 S'il y a entente de prestations de services avec une autre Centre de services scolaire concernant les élèves EHDAA, avant la conclusion d'une telle entente, le comité EHDAA doit être consulté (*en vertu de l'article 213*)

2.5 Le comité doit être consulté lors d'une exemption de scolarisation en raison d'un handicap physique ou mental qui l'empêche de fréquenter l'école (*en vertu de l'article 15.2°*)

4.1 Activité pour cibler les thèmes abordés lors des présentations lors de l'année 2023-2024.

Mme Julien propose aux membres une liste de sujets qui pourraient être abordés lors des prochaines rencontres 2023-2024. La liste des thèmes se définit comme suit :

- Trois réseaux et familles unis pour le projet de vie de l'élève
- Protecteur de l'élève
- Plan d'intervention autodéterminé
- Posture du collaborateur parent à l'école
- Interventions thérapeutiques et conduites agressives (ITCA)
- PSII
- Motivation et engagement au secondaire
- Transition et fonctionnement du passage entre le régulier et l'adaptation
- Service d'orthophonie

Par la suite, elle propose aux membres de former des équipes de trois personnes et de faire ressortir les sujets les plus pertinents.

Le choix des thèmes en ordre d'importance par les équipes se définit comme suit :

1. Trois réseaux et familles unis pour le projet de vie de l'élève
2. Transition et fonctionnement du passage entre le régulier et l'adaptation
3. Service d'orthophonie
4. Interventions thérapeutiques et conduites agressives (ITCA)

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 juin 2023

À la lecture du procès-verbal, il est proposé par Mme Léa Dion et dûment appuyé d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 juin 2023.

6. Adoption du rapport annuel du comité ÉHDAA 2022-2023

Mme Mélanie Milot procède à la présentation du rapport annuel du comité ÉHDAA 2022-2023. Il est proposé par Madame Marie-Michèle Barrette et dûment appuyé d'adopter le rapport annuel. Ce dernier sera déposé sur le site du CSSFL.

7. Projet – Règles de régie interne 2023-2024

Mme Sonia Julien présente le projet « Règles de régie interne 2023-2024 ». Il est proposé par Marie-Ève Bisson et dûment appuyé d'adopter les règles de régie interne 2023-2024.

8. Formation du comité 2023-2024

Mme Sonia Julien résume la procédure de formation du comité ÉHDAA et se dit heureuse du taux de réponse des parents.

9. Budget annuel :

9.1 Montant et mode d'utilisation

Le montant annuel de fonctionnement est de 500,00 \$. Les dépenses autorisées sont les frais de déplacement et de gardiennage.

9.2 Remboursement de gardiennage

Les frais de gardiennage sont remboursés. Le formulaire est remis aux membres.

9.3 Frais de déplacement

Le formulaire est remis aux membres. Une fois complété, il faut le signer et l'envoyer par courriel à Anne.Pelletier@cssfl.gouv.qc.ca

10. Organisation scolaire 2023-2024

10.1 Clientèle scolaire primaire

Reporté à la prochaine rencontre.

10.2 Clientèle scolaire secondaire

Reporté à la prochaine rencontre.

10.3 Clientèle officielle adaptation scolaire

Reporté à la prochaine rencontre.

11. Présentation des services en soutien et en accompagnement aux élèves 2023-2024 :

11.1 Soutien technique

Reporté à la prochaine rencontre.

11.2 Professionnels

Reporté à la prochaine rencontre.

11.3 Orthopédagogie

Reporté à la prochaine rencontre.

12. Présentation des mesures financières ministérielles

Reporté à la prochaine rencontre.

13. Comité de parents – Informations :

13.1 Rencontre du 16 octobre 2023

Reporté à la prochaine rencontre.

14. Proposition d'un calendrier des rencontres 2023-2024

- 1^{er} novembre 2023
- 10 janvier 2024 (par Teams si tempête)
- 28 février 2024 (par Teams si tempête)
- 22 mai 2024

15. Autres sujets :

15.1 Allergies alimentaires

Madame Sonia Julien parle de prévention et explique la procédure du CSSFL (affiches dans les établissements et accompagnement des infirmières).

16. Appréciation de la rencontre

- Belle énergie
- Instructif
- Belle participation des parents
- Choix des sujets
- Échange intéressant

17. Levée de l'assemblée

Afin de respecter la durée des rencontres, on procède à la levée de la séance à 21 h 05. Les sujets non discutés sont reportés à la prochaine rencontre.